

COMMUNE DE MAYNAL JURA

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION : 15/11/2021 - DATE D’AFFICHAGE : 25/11/2021

Membres présents : Christian BUCHOT, René ROUTHIER, Sylvain LÉONARD, Jacques MOREY, Dominique GUICHON, Gaëlle BERNIER, Philippe PERRET, Isabelle DEVAL, Josette COMTET, Patrick COMPAGNON, Laurent MICHEL,

Secrétaire de séance : Isabelle DEVAL

Présence du Chef de Gendarmerie de Beaufort en début de séance pour évoquer la sécurité.

→ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 07/09/2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité des présents, approuve le compte-rendu de la réunion du 07/09/2021.

→ **DELEGATION CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité des présents :
DECIDE d’octroyer la délégation suivante au Maire, pour la durée de son mandat.

➤ **D’intenter** au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en toutes occasions et sans limite.

→ **TRAVAUX EXTERIEURS (MUR + CLOTURE) A LA SALLE DES FETES**

Dans le cadre du Plan de Relance et afin de compléter les travaux de réfection d’une partie du mur de soutènement de la salle des fêtes, il est proposé d’effectuer les travaux complémentaires suivants :

- Réfection des enduits du bâtiment de la salle des fêtes,
- Construction d’un garde-corps côté Rue des Frères,
- Implantation d’une clôture pour la sécurité,

Le Maire, après avoir exposé et commenté les devis des entreprises :

- SARL JAILLET BAT concernant les travaux de réfection des enduits du bâtiment de la salle des fêtes et le rehaussement du mur de la salle des fêtes en pierres pour garde-corps pour un montant HT de 41 761.20 € soit 50 113.44 € TTC,
- CHU Jean-Louis concernant l’implantation d’une clôture pour la sécurité pour un montant HT de 9 240.54 € soit 11 088.65 € TTC,

Soit un montant total de travaux de 51 001.74 € HT soit 61 202.09 € TTC, invite le Conseil a délibéré,

Le Conseil Municipal à l’unanimité des présents,

- **ACCEPTTE** les devis ci-dessus,
- **SOLLICITE** l’aide financière :
 - du Département au titre de la DST,
 - de la Préfecture au titre de la DETR,
 - de la Communauté de Communes Porte du Jura à hauteur de 15%.
- **MANDATE** le Maire pour signer tous documents afférents à ces travaux.

→ **COUPE DE BOIS ET AFFOUAGE 2022**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des présents, décide de délivrer les coupes de bois 2022 suivantes : parcelle 13i ainsi que les chablis. L’affouage constitué principalement des houppiers sera attribué sur cette même parcelle.

→ SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE

Vu la demande d'aide financière d'une famille de Maynal concernant un voyage scolaire à Bellecin pour leur fille,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** de lui attribuer une aide financière de 50 €,
- **AUTORISE** le Maire à verser cette somme.

→ AMENAGEMENT SUR VOIES COMMUNALES POUR DESSERVIR LA FORET

Dans le cadre de l'appel à projet concernant le financement de remise en état de voirie communale ou intercommunale desservant des forêts de plus de 25 ha et permettant d'accéder à 80% de financement au titre du FEADER,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

- **ENVISAGE** des travaux d'élargissement de la Route de la Biolée VC n°5 sur environ 500 mètres pour permettre le passage des camions grumiers. Les travaux seront réalisés si une subvention de 80% est attribuée. Rien n'est acquis pour l'heure.
- **CONFIE** l'établissement du devis ainsi que l'élaboration du dossier de demande de subvention au titre du FEADER à l'ONF,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

→ AFFAIRES DIVERSES

Le Maire fait part au Conseil Municipal des informations suivantes :

- Ouverture par la Communauté de Communes Porte du Jura d'un lieu culturel itinérant,
- Projet d'habitat inclusif par la Communauté de Communes Porte du Jura.

**Le Maire,
Christian BUCHOT**

